

CONCLUSION GENERALE

Dans cette étude, nous nous sommes donnés l'objectif de fournir une tentative d'analyse sémiotique des titres de notre presse algérienne d'expression française, en visant un modèle assez fréquent : le titre du *fait divers*. Au cours de notre recherche, nous avons essayé de montrer que la forme des titres des *faits divers* ne sont suffisamment pas stables pour qu'on puisse en prédire les réalisations. Evidemment, le modèle que nous proposons ici est encore très préliminaire et nécessiterait être prolongé en particulier par une confrontation avec des résultats obtenus à partir d'un vaste corpus contenant des genres journalistiques variés. En revanche, le titre est soumis aux contraintes et aux exigences du genre auquel il appartient. Et cela se manifeste non seulement au plan "expression", mais encore au plan "contenu" que nous résumons ainsi dans les points suivants :

- le statut particulier du titre du *fait divers* est clairement marqué dans le texte par la typo-disposition. Plus précisément, la typographie et la disposition distinguent le "titre" du "corps" et marquent une différence de statut entre ces deux segments du *fait divers*. Ces deux éléments ne remplissent cependant pas le même rôle dans le signalement de l'information. Le traitement typographique, qui se manifeste le plus communément par les minuscules, l'italique, le gras ou la taille des caractères, est très indispensable. La disposition, de plus, ne peut être retirée, car, même lorsqu'elle est réduite à un simple retour de ligne, elle constitue le facteur essentiel sur lequel s'appuie le lecteur pour décoder un segment comme étant un titre.
- il y a une syntaxe particulièrement adaptée aux exigences du titre, qui constitue en éléments prototypiques du langage journalistique. Par une approche qualitative, nous avons souligné le style typiquement "nominal", caractérisé par des syntagme nominaux lourds et l'omission de l'article.

□ le titre du *fait divers* peut circuler loin de son texte (nous pouvons le lire dans la "Une", par exemple). Comme le scripteur ne peut contrôler la réception de son énoncé, il est obligé de le structurer pour le rendre compréhensible, d'en faire un "texte" au sens le plus large. La distance qui s'établit ainsi entre co-énonciateur et titre ouvre un espace pour un commentaire critique : le lecteur peut scruter ce micro-objet sémiotique de façon à élaborer des interprétations.

Le choix des titres recensés, le traitement journalistique des acteurs algériens par rapport à celui d'acteurs européens, les situations, les termes récurrents sont autant d'indices qui illustrent comment le journaliste et le lecteur (si le journal influence son lectorat, il doit aussi être à l'écoute et suivre les changements d'opinion de celui-ci) perçoivent cette catégorie de «français».

Dans les titres du "*Le Quotidien d'Oran*", nous avons prétendu que la part d'interprétation, la perception des journalistes, les rapports entre les termes et la répétition des situations, éclairent pour le lecteur le sens de l'événement survenu et pour le linguiste, la part de représentation sémiotique par cette rhétorique journalistique.

Nos références bibliographiques indiquent la rareté d'analyses sémiotiques menées sur le discours journalistique algérien d'expression française, puisqu'il reste du travail à faire dans ce domaine. Il faudrait en fait, élaborer des études plus approfondies non seulement sur le lexique des titres, mais aussi sur les liens entre le langage des titres et le discours oral et écrit.

Néanmoins, cette tentative d'étude nous permet de conclure que le titre du *fait divers* remplit sa fonction d'influer sur le choix de lecture par le ramaniement de la langue selon des conventions typographique, morpho-syntaxique et sémantique.